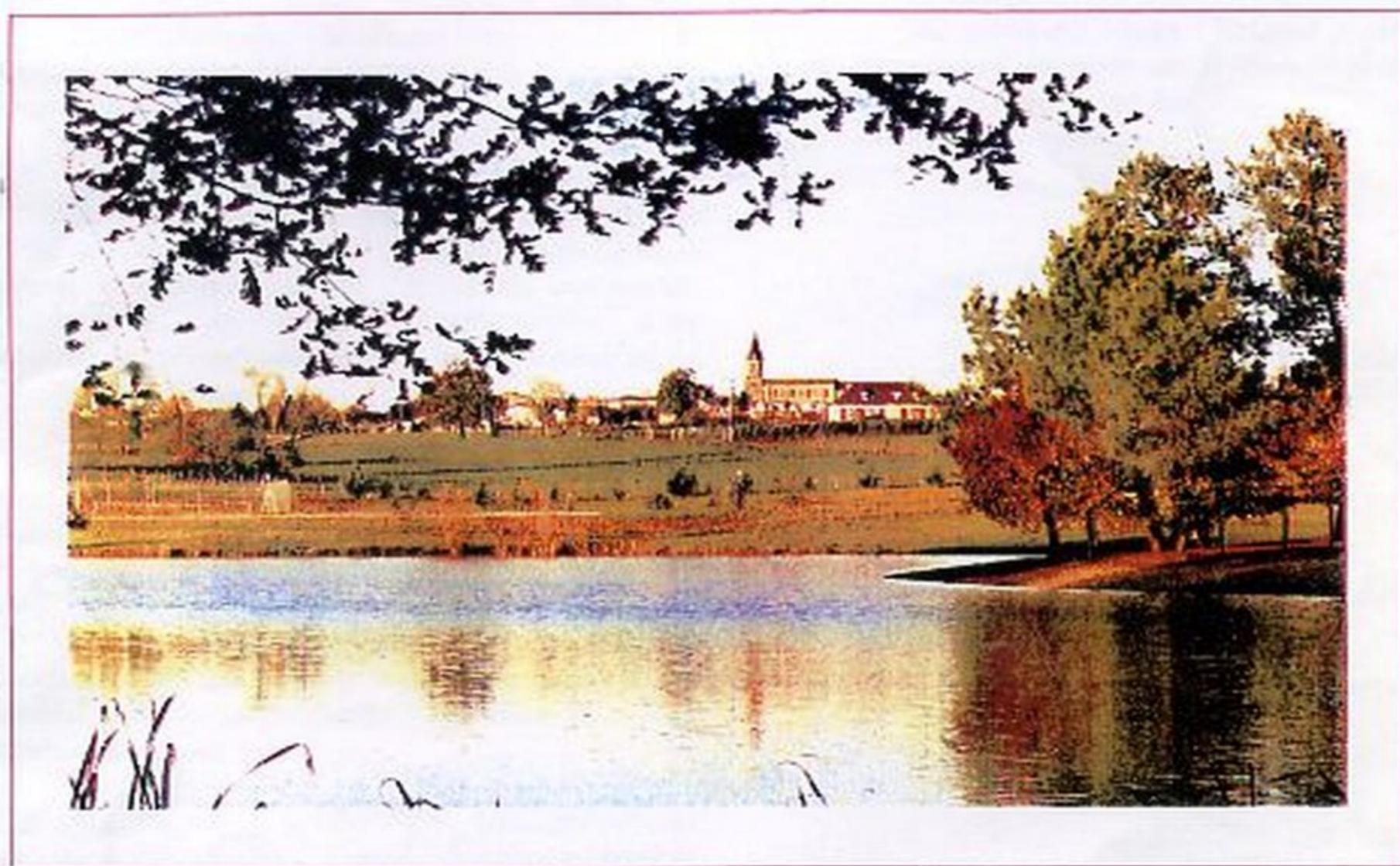


SAINT-CHRISTOPHE DE DOUBLE



Les Echos du Bourg

DECEMBRE 2005

SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE LES ECHOS DU BOURG

Numéro 12

décembre 2005

2006 s'annonce ...

Vive l'année nouvelle !

Je souhaite qu'elle vous comble de satisfactions, de joies et de bonheur.

Puissions-nous, habitants de souche et nouveaux résidents, savoir partager des moments de convivialité et d'amitié.

Regardons ensemble l'avenir avec confiance : la population augmente, l'effectif de l'école est en progression et nous continuons à recevoir des demandes de permis de construire. D'autre part, un projet d'implantation d'un commerce multiservices semble se confirmer et ne peut que nous réjouir.

La convention d'aménagement de bourg signée avec M. Madrelle, Président de Conseil Général, nous a donné la possibilité de solliciter les subventions inhérentes à cet engagement.

D'ores et déjà, une aide concernant l'acquisition de la maison diocésaine nous a été attribuée et va nous permettre de donner suite à la promesse de vente.

Au cours de l'année 2006, nous prévoyons la réfection des trottoirs, l'assainissement pluvial et le revêtement de la chaussée de la traverse du centre bourg, avec mise en place d'un dispositif de sécurité à chaque entrée, du sud au nord.

La phase suivante, en 2007, sera consacrée au traitement des places.

Comme chaque année, nous allons tenir compte, sur le plan budgétaire, du suivi des bâtiments et leur amélioration ainsi que de l'entretien de la voirie et du centre nautique. Des panneaux indicateurs des lieux-dits et des directions seront installés au cours du 1^{er} trimestre.

Soyez assurés de toute notre vigilance.

Nous savons que nous pouvons compter sur le dévouement de toutes celles et tous ceux qui nous apportent leur soutien. Qu'ils trouvent, ici, l'expression de mes remerciements très chaleureux.

Au nom de toute l'Equipe municipale et du Personnel, je vous offre mes Meilleurs Vœux de Bonne et Heureuse Année.

Renée HURTAU, Maire



DANS CE NUMERO :

- 1 Les vœux du maire
- 2 Au conseil municipal
- 8 Vie économique - Vie agricole
- 9 Ecole primaire
- 10 Vie associative - Festivités prévues en 2006
- 14 Bibliothèque communale - Vie paroissiale
- 15 Etat civil 2005 - Informations diverses
- 16 Sécheresse - Dommages aux bâtiments
- 16 Au fil de notre histoire - Internet

SEANCE DU 25 JANVIER 2005

C.C.P.C.: EXTENSION DE COMPETENCES & MODIFICATION DES STATUTS:

Le conseil approuve les modification des statuts et celles modifications liées à l'évolution de l'activité de la Communauté de Communes vers des compétences nouvelles votées par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Coutras et portant sur les éléments ci-après :

1°/ Sur les compétences obligatoires :: en matière d'aménagement de l'espace communautaire, et de développement économique,

2°/ Sur les compétences optionnelles : Politique du logement et du cadre de vie, Protection et mise en valeur de l'environnement, Actions culturelles et sportives, Politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

DEPENSES 2005: Avant le vote du budget 2005, l'autorisation est donnée d'engager, liquider, mandater, dès le début de l'exercice 2005, des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent, de payer la facture du remplacement du chauffage de la cantine scolaire qui s'élève à 1 243,98 €, et celle correspondant à l'acquisition de divers matériel d'équipement pour l'atelier municipal d'un montant de 2.500 €

MARCHE PUBLIC : Madame le Maire est autorisée pour la durée de son mandat à prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passées selon la procédure adaptée, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 230 000 € H.T.

MISE A DISPOSITION DE M. LACAUSSAGUE CYRIL ET DE M. VERGNAUD LAURENT AUPRES DU COMITE DES LOISIRS: Vu les nécessités de service et avec l'accord des fonctionnaires concernés, la mise à disposition des deux agents municipaux auprès du Comité d'Organisation des Loisirs est autorisée par convention, sous réserve de l'accord de la Commission Administrative Paritaire.

SIVU DU CHIENIL DU LIBOURNAIS : L'adhésion des trois nouvelles communes suivantes Juillac, Sablons et Savignac sur l'Isle au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Chenil du Libournais est acceptée.

CESSION D'UN CHEMIN RURAL : Vu la délibération du conseil municipal du 16 novembre 2004 portant mise à l'enquête publique du projet de rétrocession à M. Pierre HURTAU de 69 ca de chemin

rural situé dans le Bourg entre la parcelle AE 85 lui appartenant et la parcelle AE 10 appartenant à M. VASQUEZ José. Considérant qu'il a été satisfait à toutes les formalités prescrites par la loi ;

Monsieur PAPILLAUD, Maire Adjoint expose au conseil municipal qu'aucune opposition n'a été formulée au cours de l'enquête publique concernant la cession du terrain précité. Il est donc procédé au déclassement de la partie de chemin rural concernée en vue procéder à la cession du terrain à M. Pierre HURTAU moyennant la somme de vingt euros.

SUBVENTION : Une subvention de 38 € est allouée au Collège Jeanne d'Arc à ST MEDARD DE GUIZIERES classe de 4ème pour un stage de ski alpin à Peyragudes, Coût par élève: 260 €.

ECLAIRAGE PUBLIC : Une demande de subvention sera présentée au SDEEG pour l'extension du réseau d'éclairage public lieux-dits La Chaux, La Grande Pièce et Le Limousi. Coût : 1 940,00 euros - Participation communale 40 % sur le montant HT, soit 656,00 euros.

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE : Suite à la décision du Conseil Communautaire du 17 décembre 2004 de créer à compter du 1^{er} janvier 2005 un Office de Tourisme communautaire fonctionnant sous le régime d'une régie à caractère administratif et dotée de la seule autonomie financière, et afin de mettre en place le Conseil d'exploitation de cet Office de Tourisme, le conseil municipal doit procéder à la désignation parmi les délégués communautaires de trois membres. Ainsi, sont désignés : Melle HURTAU, titulaire, et M. Michel PAPILLAUD, délégué suppléant, M. Patrick PILLET, représentant les professions touristiques de la Commune.

TENNIS CLUB : Après la dissolution du Tennis Club, la répartition des fonds restants a été faite par M. Didier LAMOUREUX, Président du Club. Il a décidé de verser la somme de 1000 euros au profit de la coopérative scolaire, et le solde de 2276 € auprès du Comité d'Organisation des Loisirs. La remise en état des terrains est à envisager, mais il serait souhaitable que des personnes intéressées par le tennis créent un nouveau club.

SIGNALETIQUE : A la suite de l'étude qu'il a entreprise sur la signalisation touristique et de services, le Syndicat Mixte du Pays du Libournais a décidé d'assurer la coordination de la phase travaux, étant précisé que la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la communauté de communes du canton de Guitres, et la pose par les services de la mairie, la commune de ST CHRISTOPHE DE DOUBLE va bénéficier de la réalisation de panneaux micro-signalisation, intégrant d'une part, les lieux-dits de la commune, et d'autre part, des flèches signalétiques.

QUESTIONS DIVERSES :

□ Eclairage public : Le devis concernant la réparation de trois points lumineux détériorés au centre nautique est accepté ; il s'élève à 1 133,00 €.

□ Eglise : La prise en charge de la remise en état de l'horloge de l'église (1 166,10 €.) sera effectuée par l'entreprise BAROUSSE qui a causé les dommages.

□ Maison mitoyenne de la mairie : Par courrier du 10 février, Monsieur Michel GARCEAU, Vicaire Episcopal à l'Association diocésaine de Bordeaux nous informe qu'il envisage la mise en vente de la maison paroissiale au prix de 36 000 €, le conseil municipal déclare qu'il est toujours intéressé par l'acquisition de cet immeuble, que le service des Domaines avait évalué à 32 500 €, et demande à Madame le Maire de confirmer son offre à l'estimation initiale fixée soit à 35 000 €.

SEANCE DU 1^{ER} MARS 2005

CONVENTION D'AMENAGEMENT DE BOURG :

Le tableau de cadrage établi par le Conseil Général de la Gironde dans le cadre de l'étude préalable à la convention d'aménagement de bourg dont la programmation s'établit comme suit :

Année	Opérations	Coût des travaux HT
2005	Acquisition Maison Diocésaine	35 000 €
	Aménagement RD 123 (1)	66 629 €
2006	Aménagement RD123 (2)	77 385 €
2007	Traitement de la place centrale	60 272 €
	Place de la mairie et de l'église	68 282 €
	Carrefour de l'école	25 742 €
	Réhabilitation mairie	24 410 €
	Travaux maison diocésaine	52 000 €

Sur 3 ans, le total du programme de travaux s'élève à la somme de 409 720 euros H.T.,

Pour ce dossier, le Conseil Général interviendrait à hauteur de 145 104 €, dont 93 891 € de subvention classique, et 51 212 € de subvention convention.



Signature de la C.A.B. en Mairie en présence de M. Frédéric AUTIER, Architecte qui a réalisé l'étude, M. Philippe MADRELLE, Président du Conseil Général, MM. Pierre BARRAU, André POUZEAUD, le Melle HURTAU, Maire et du Conseil Municipal

VOIRIE : Le Conseil Municipal décide de programmer des travaux d'assainissement pour les eaux pluviales et de réfection sur les voies communales n° 303 de la Chapelle du Pin, n° 9 tronçon de Fenouil à la Courtade d'autre part, des travaux d'assainissement des eaux pluviales et d'aménagement des trottoirs de la RD 123 dans la traversée du bourg :

Soit un coût total global de 168 698.19 € T.T.C.

Le plan de financement envisagé s'établit comme suit

• Subvention D.G.E. sollicitée	20 000.00 €.
• Subvention Conseil Général	31 575.00 €
• Autofinancement	117 123.19 €.

TRANSPORTS SCOLAIRES : Par arrêté en date du 26 janvier 2005, une augmentation à effet du 1^{er} SEPTEMBRE 2004 de 0.93 % fixe le prix du tarif journalier à 201.37 € T.T.C.

DOMMAGES AUX HABITATIONS LIES A LA SECHERESSE 2003 :

Vu sa délibération du 21 octobre 2003 sollicitant la prorogation de l'arrêté interministériel du 12 juin 1998 pour des mouvements de terrain consécutifs à la réhydratation de sols desséchés, et vu la réponse de la Préfecture reçue par fax en date du 28 janvier 2005 sur lequel la commune de SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE figure sur une liste annexée 'Communes non reconnues au titre de la procédure catastrophes naturelles', en ce qui concerne les dommages liés à la sécheresse 2003,

Considérant les critères retenus par l'Etat pour statuer sur les dossiers,

Considérant les sols argileux mouvants de notre commune de la Double Girondine attestée par deux rapports géotechnique;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

➤ CONFIRME les termes du courrier de Madame le Maire du 2/2/2005 ;

➤ SE DECLARE très étonné et déçu par la décision précitée ;

➤ SOUHAITE connaître les critères météorologiques relatifs à notre commune qui ont été pris en compte, car ils n'ont pas dû être différents de ceux d'une commune limitrophe retenue .

➤ DEMANDE que la situation de la commune soit réexaminée.

FORMATION AU PERMIS P.L. : Vu le devis établi pour une formation au permis C d'une durée de 140 heures complémentaire au contrat emploi consolidé de M. BERTET Jean-Michel, et vu l'accord de financement partiel obtenu du CNASEA ; Considérant qu'il reste à la charge de M. BERTET la somme de 1289.12 € ; à l'unanimité, le conseil municipal accepte de participer au financement de cette formation à hauteur de 50 % sous condition expresse de réussite à l'examen.

SUBVENTION : Le Conseil Municipal vote une subvention de 38 euros en réponse à la demande présentée par le Collège Jeanne d'Arc à LA ROCHE CHALAIS classe de 6ème pour un voyage en grande Bretagne d'un enfant; Coût par élève: 295€.

CENTRE NAUTIQUE Un nouvel apport de sable sera effectué sur la plage. Un cahier de prescriptions d'information d'alerte et d'évacuation relatif au terrain de camping « zone de loisirs » sera établi à la demande de la Préfecture.

C.C.P.C : Dans le cadre des contrats « Enfance » et « Temps Libre », un comité de pilotage et des comités techniques ont été définis auprès de la Communauté de Communes du Pays de Coutras. Le but de ces comités techniques est de travailler sur la mise en réseau des différentes associations, structures ou personnes ayant un lien avec l'enfance et la jeunesse, d'une part et de définir des projets et des actions sur l'ensemble du territoire communautaire d'autre part.

Les acteurs du territoire de notre commune proposés par le conseil municipal pour participer à ces comités techniques sont M. Xavier MALAISE, pour les enfants de 0/6 ans et pour les plus de 15 ans, et Madame Hélène DONATIEN, Présidente de l'Association Les Doubleautins, pour les enfants de 6/12 ans et 12/15 ans.

SEANCE DU 05 AVRIL 2005

TAUX D'IMPOSITION 2005 : Après avoir délibéré des taux d'imposition applicables en 2005 à chacune des quatre taxes directes locales précédemment étudiés en commission des finances, le Conseil Municipal décide d'adopter les taux suivants à l'unanimité.

Taxe d'habitation : 7.50% Foncier Bâti : 15.21 %
Foncier non bâti : 4.15 %, Taxe professionnelle : 7.96 %
(Allocations compensatrices versée par l'Etat: 11 333 €)

Il en résulte un montant total de ressources fiscales de 105 543 € (692 316 F.) en augmentation de 1.89% par rapport à 2004.

COMPTE DE GESTION 2004 : Les comptes de gestion dressés pour la commune, l'assainissement et les logements sociaux par M. Alain RIMBAULT, Receveur, visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de la part. du Conseil Municipal.

RESULTATS 2004 : La présentation des comptes administratifs fait ressortir des résultats excédentaires disponibles qui sont reportés sur les budgets 2005 .

1°/ COMPTE ADMINISTRATIF

Section de fonctionnement

Recettes 651 329.84 € Dépenses 326 238.65 €
Excédent 325 091.19 €

Section d'investissement
Recettes 114 202.77 € Dépenses 118 371.89 €
Déficit 4 169.13 €

2°/ ASSAINISSEMENT :

Section d'exploitation
Recettes 11 964.95 € Dépenses 5 606.25 €
Excédent 6 358.70 €

Section d'investissement
Recettes 6 242.15 € Dépenses 6 660.27 €
Déficit 418.12 €

3°/ LOGEMENTS SOCIAUX -

Section de fonctionnement
Recettes 18 120.43 € Dépenses 1 631.02 €
Excédent : 16 489.41 €

Section d'investissement
Recettes 34 470.24 € Restes à réaliser 30 868.90 €
Dépenses 91 771.62 € Déficit 11 608.00

FINANCES 2004 : Les budgets de la commune sont adoptés par le conseil municipal à l'unanimité des membres présents au niveau des chapitres et des opérations.

Ils s'équilibrent tant en recettes et en dépenses ainsi

1°/ BUDGET PRINCIPAL 2005 :

Section de fonctionnement : 636 000,00 €
Section d'investissement : 434 000,00 €

2°/ BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT:

Section d'exploitation 10 820,00 €
Section d'investissement 20 000,00 €

3°/ BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX:

Section de fonctionnement : 13 618,00 €
Section d'investissement : 53 998,00 €

F.D.A.E.C. : Monsieur Pierre BARRAU, Conseiller Général du canton de COUTRAS envisage, après répartition, l'attribution à notre commune d'une somme de 16 103 euros qui sera affectée à la voirie.

SNACK DE LA PLAGE - SAISON 2005 Vu le projet de convention de mise à disposition des locaux moyennant une redevance forfaitaire, pour la saison 2005, le Conseil Municipal accepte de confier à M. Claude RENAUD, l'exploitation du stand situé sur la plage et connu sous le nom de « PETIT DOUBLEAUD

VOYAGE SCOLAIRE : Deux subventions de 38 € sont attribuées pour un voyage scolaire en Espagne: D'une part, au Collège Henri de Navarre à Coutras Coût par élève: 302.64 €, D'autre part, au Collège Jeanne d'Arc à St Médard de Guizières: Coût par élève: 240,00 €.

EMPLOI SAISONNIER DE B. N. S. S. A. : Le Conseil Municipal décide que la rémunération des surveillantes de baignade sera calculée par référence à l'indice brut 307 pour la saison 2005.

Seront recrutées Melle Christelle GAGNERE du 25 au 26 juin et du 1^{er} au 31 juillet et Melle Mélanie CARREYRE du 1^{er} au 31 août.

AUGMENTATIONS DE LOYERS : + 4.81 %) %

LOGEMENT DE FONCTION DE L'ECOLE :

1^o/ N° 26, Le Bourg loué à Monsieur et Madame Xavier ZANELLY : 295.55 € à effet du 1^{er} septembre 2005.

LOGEMENTS DANS L'ANCIEN PRESBYTERE :

2^o/ N° 50, Le Bourg (Rez-de-chaussée) loué à M. et Mme Mieke DAUDE soit un loyer mensuel de 417.14 € à effet du 1^{er} juillet.

2^o/ N° 51, Le Bourg loué à M. Sébastien MICOINE et Mlle Delphine RICHARD : 345.87 € à effet du 1^{er} juillet.

SNACK LE PETIT DOUBLEAUD – SAISON 2005

Considérant le retrait par M. RENAUD Claude de sa candidature par courrier du 6 mai 2005 ; Vu la candidature de Madame Virginie LALIEVRE.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire à signer avec Mme LALIEVRE le projet de convention de mise à disposition des locaux moyennant une redevance forfaitaire, pour la saison 2005, de 4 500,00 € frais d'électricité, de bois et d'assainissement en sus;

ACQUISITION D'UNE LICENCE III : Considérant

la proposition de vente de M. RENAUD Claude en date du 17 mai 2005 de la licence III exploitée au centre nautique et de loisirs moyennant la somme de 4 000 euros, le conseil municipal, après en avoir délibéré, charge Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches et formalités requises.

TRANSPORTS SCOLAIRES - AVENANT DE

PROLONGATION : L'ensemble des contrats de transport relatifs aux lignes régulières du réseau Trans Gironde arrive à expiration à la fin de la présente année scolaire.

Dans l'attente du re conventionnement général du réseau de transport interurbain à la rentrée scolaire 2006, qui sera précédé d'une mise en concurrence, il convient de prolonger d'un an la durée de validité des contrats et conventions existants.

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT :

CHOIX DU BUREAU D'ETUDES : Vu la décision du 18 décembre 2001 de lancer une étude relative à la mise en place d'un schéma directeur d'assainissement ; Considérant que l'entreprise Hydrolog qui avait été retenue par délibération du 22 janvier 2002 n'a pu mener à son terme cette étude en raison d'une liquidation judiciaire au 1^{er} septembre 2004, une nouvelle procédure de consultation a été lancée par la D.D.A.F.

Le rapport d'analyse des offres établi par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (pilote) relatif au dépouillement des offres des quatre bureaux d'études consultés laisse apparaître que trois entreprises ont retiré le cahier des charges de l'étude, et deux ont présenté une offre.

Après l'analyse technique et financière, et selon le critère qualité/prix, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de faire établir par la Société SOCAMA l'élaboration du schéma directeur d'assainissement pour un montant de 6 620.00 € H.T., en offre de base, et d'accepter l'option réunion publique pour un montant de 300.00 € H.T.

LOCATION SALLE POLYVALENTE :

Les tarifs de la location de la salle polyvalente sont révisés à compter du 1^{er} juillet 2005 ainsi qu'il suit :

- ❖ Particuliers pour fête familiale 50 € par jour et 80 € pour deux jours
- ❖ Personnes extérieures à la commune 100 € par jour et 160 € pour deux jours
- ❖ Chauffage en sus 30 €
- ❖ Une caution de 100 € sera demandée à tout requérant pour les dommages éventuels.

Un état des lieux contradictoire sera dressé avant et après la remise des clefs.

AUGMENTATIONS DE LOYERS : + 4.81 %

LOGEMENT DE FONCTION DE L'ECOLE :

1^o/ N° 28, Le Bourg loué à Mademoiselle DAUDE Cindy 346.55 € à effet du 1^{er} novembre 2005

MODIFICATION DU TABLEAU DES

EFFECTIFS : Le Conseil Municipal de SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents, décide la création au tableau des effectifs de la commune d'un poste d'agent d'entretien à temps non complet affecté à l'école, rémunéré conformément à la nomenclature statutaire pour une durée hebdomadaire de 30 heures à compter du 1^{er} septembre 2005.

VECTORISATION DES PLANS CADASTRAUX :

Une réflexion a été engagée au sein de la Communauté de Communes du Pays de Coutras pour réaliser la vectorisation des plans cadastraux des communes du pays de Coutras, dans le cadre d'une convention signée avec la Direction Générale des Impôts.

L'objectif est de pouvoir doter la Communauté de Communes et chaque commune d'un outil performant et de qualité qui pourra permettre, à terme, de mettre en place, un véritable système d'information géographique.

Le Conseil, à la majorité des membres présents, par 9 voix pour, une voix contre et une abstention, autorise Madame le Maire à signer avec la Direction générale des Impôts ledit projet de convention dont teneur figure en annexe de la présente délibération, afin de réaliser la vectorisation du cadastre, et faire bénéficier la commune de la constitution et de la mise à jour du plan cadastral informatisé.

TRAVAUX SUR VOIES COMMUNALES N° 4, 9, et 17 - AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE :

Après examen et approbation du dossier technique établi par la D.D.E. en vue de procéder à la consultation de plusieurs entreprises pour la réalisation des travaux de grosses réparations sur les voies communales n° 4 du Bourg à Fenouil, n° 9 partie de Fenouil à La Courtade, et n° 17 de La Vielle à Bonneau, le conseil municipal décide le lancement de la consultation des entreprises dans le cadre d'une procédure adaptée en application de l'article 28 du Nouveau Code des Marchés Publics.

VENTE DE MATERIEL NON UTILISE : Le matériel de fauchage (débroussailleur Nicolas), acheté le 31/10/87, qui n'est plus utilisé, est mis en vente au prix de cession de 1000 euros.

VOTE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES : Suite au vol du tracteur John Deere, la Compagnie d'Assurance Abeille-Paix a remboursé la somme de 2090,00 euros.

SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2005

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT :

En application du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Vallée de l'Isle de Saint Médard de Guizières, et de l'assainissement dont la gestion administrative et de l'entretien du réseau et du lagunage sont assurés par les services de la mairie.

Ce document de synthèse reprend tous les indicateurs techniques et financiers de ce service.

TARIFS CANTINE SCOLAIRE : Vu l'arrêté ministériel paru au journal officiel du 05/07/2005 qui fixe notamment le taux moyen annuel d'augmentation des tarifs de la restauration scolaire à 2,2 % pour l'année scolaire 2005-2006, le prix des repas pris à la cantine scolaire municipale est fixé pour l'année scolaire 2005/2006 comme suit :

Bénéficiaires	tarifs 2004/2005	tarifs 2005/2006
Enfants	1.42 €	1.45 €
Adultes	1.42 €	1.45 €

VOYAGE SCOLAIRE : Le Conseil Municipal alloue au Collège Jeanne d'Arc à SAINT MEDARD DE GUIZIERES classe de 3ème une subvention de 38 € pour un séjour linguistique en Angleterre d'un enfant - Coût par élève : 235 euros.

TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS :

1/ SUR VOIE COMMUNALE N° 303

Suite à la consultation d'entreprises lancée le 27 juin 2005 pour des travaux de revêtement sur la voie communale n° 303 de la Chapelle du Pin qui se prolonge sur la Commune de Les Eglisottes, il convient de retenir sur les six entreprises qui ont répondu, l'offre la moins chère qui est celle de l'entreprise S.C.R.E.G. SUD OUEST pour la somme de 34 915.84 € TTC.

Sur ce montant, la part relative aux longueurs et quantités concernant la Commune de Saint Christophe de Double s'élève à 18 682.66 € TTC.

2°/ SUR VOIES COMMUNALES N° 4, 9 et 17 - SIGNATURE D'UN MARCHÉ

S'agissant de la consultation d'entreprises lancée le 26 juillet 2005 pour des travaux de grosses réparations sur les voies communales n° 4, 9 et 17, il convient à la suite de la mise en concurrence prévue par la loi et de l'examen avec la collaboration de la D.D.E., Maître d'œuvre, des soumissions des six entreprises consultées qui ont répondu, de retenir la proposition de l'entreprise LAURIERE qui a fait l'offre la moins chère 74 750.41 € HT soit 89 401.49 € TTC.

Le Conseil Municipal, vu le rapport d'analyse des offres du 7 septembre 2005 établi par la D.D.E. à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser Madame le Maire à signer avec l'entreprise LAURIERE le marché de travaux.

E.I.N.L. - Service aux particuliers - Signature de la convention d'objectifs avec la commune :

Le Conseil Municipal a confié par délibération du 14 septembre 2004 à l'E.I.N.L. (Etablissement Intercommunal du Nord Libournais), association loi 1901 sise à Coutras, le service d'aide à domicile en faveur des personnes âgées et dépendantes, pour le compte de notre commune.

Une convention d'objectifs fixe les dispositions financières et les relations contractuelles entre les parties. La Commune versera à l'association EINL une subvention annuelle équivalente à un euro par habitant.

Les membres suivants représenteront notre collectivité au sein de ladite association: Melle HURTAU Renée, Maire, membre de droit, Mme BOUVRY Liliane, et M. PILLET Patrick, Conseillers Municipaux.

VALIDATION DE L'ETUDE PLAN LOCAL DE L'HABITAT: L'étude Programme Local de l'Habitat (P.L.H) a été lancée par le Pays du Libournais conformément à sa Charte et au cahier des charges validé par l'ensemble des Collectivités du Territoire ainsi que par le Comité Syndical. Cette mission étant achevée et les conclusions remises aux Collectivités, le Comité Syndical du 5 juillet 2005 a validé le contenu de l'étude P.L.H.

Les objectifs affichés dans l'étude sont notamment la production de 156 logements par an sur le territoire intercommunal de la Communauté de Communes du Pays de Coutras, parmi lesquels 15 % concerneront le locatif aidé, 11 % l'accession sociale, 17 % l'accession aidée, 57 % le marché privé ;

CENTRE NAUTIQUE ET DE LOISIRS : BILAN DE FONCTIONNEMENT PLAGE et BAIGNADE

Rapport d'activité année 2005

Dans ce rapport, le Maire précise notamment que trois B.N.S.S.A. ont été successivement recrutés pour la surveillance de la plage qui a été assurée le dernier week-end de juin et du 1^{er} juillet au 31 août. Une fiche d'enquête cyanobactéries a été remplie quotidiennement, et le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau de baignade effectué régulièrement par la D.D.A.S.S.

En préalable à la saison touristique, le niveau de l'eau avait été abaissé, des travaux de nettoyage de la plage réalisés, ainsi qu'un nouvel apport de sable effectué.

Bilan financier :

Ces différents éléments sont détaillés en dépenses dans le bilan financier présenté. Par ailleurs, en recettes, le Conseil municipal prend acte :

- de l'attribution par le conseil communautaire d'un fonds de concours de 4 500 € à titre de participation aux frais de fonctionnement,
- et d'un financement propre de la commune qui s'élève à 5 200 euros.

Ainsi, le bilan financier de l'activité plage et baignade du centre nautique s'équilibre en fonctionnement, en dépenses et en recettes, à la somme de 9 700 euros, pour l'année 2005



Escale à l'Etang lors d'un Rallye du Club des vieilles Roues Charentaises cet été ...

o DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE - PRESENTATION CAHIER DES CHARGES :

La Communauté de Communes du Pays de Coutras a voté le 8 juillet une somme de 30 000 € HT pour la réalisation d'une étude préalable à l'aménagement du site de la base de loisirs de St Christophe de Double - L'Office de Tourisme de Coutras a validé le 7 septembre 2005 un cahier des charges pour la réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité technique, juridique et financière sur la valorisation du tourisme de nature du Pays de Coutras autour du site de St Christophe de Double (base de loisirs et camping). Le bureau d'études sera choisi par les élus communautaires.

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2005

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Il crée au tableau des effectifs de la commune un poste d'agent des services techniques à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 17 heures 30 minutes.

ECOLE MULTI-SPORT : Suite à la fin du partenariat entre le Conseil Général et l'Association Emplois Loisirs Gironde, il convient de recruter Céline DUCOURTIOUX en qualité d'Enseignant sportif pour continuer à assurer l'animation de l'EMS jusqu'au 30 juin 2006, tous les vendredis de 16h15 à 17h45.

A noter que Céline a été parmi les quatre coutrillonnaises sélectionnées pour les 5^o championnats d'Europe de Rink-Hockey qui se sont disputés au Portugal en juillet.

CONTRATS ENFANCE ET TEMPS LIBRE :

Le conseil adopte les deux projets de Contrat examinés par le Conseil Communautaire, la Commission Enfance-Jeunesse, le bureau et le Comité de Pilotage de la C.C.P.C. : d'une part, le contrat Enfance proposé par la CAF et le schéma de développement pour la période 2005-2007, et d'autre part, le contrat Temps Libre et le schéma de développement pour la période 2005-2007.

URBANISME : Avis favorable est donné aux deux demandes de permis de construire une maison d'habitation déposées lieu dit La Ducasse, et Paillet.

COMITE DES LOISIRS : Le Conseil Municipal prend acte du reversement à la commune pour l'année 2005 de la somme de 3 450,00 €.

VIE ECONOMIQUE:

DES ENTREPRISES DE LA COMMUNE/

↓ MM. PAPILLAUD Jacques et Michel, Pépinières de la Double 1 Plaisance : tél : 0557695103

↓ M. MALAISE Didier : entretien espaces verts, 5 Paillot, tél : 0557695240

↓ M. DELUT Patrick : charpente, couverture 3 La Chauz, tél : 0557495549

↓ M. DONATIEN Daniel : maçonnerie, couverture, charpente, assainissement, 7 La Chauz, tél : 0557695345

↓ M. LECOULEUX Denis charpente, couverture, zinguerie 2 Geneste, tél : 0557495549

↓ M. CLUZEAU Joël : plâtrier, tél : 0557495393

↓ M. FORTON Alain : électricité générale et industrielle 1 Le Barrail de Gueytou, tél : 0557495199

↓ M. CHATAIN Claude : exploitant forestier, Le bourg

↓ M. TEJERO Pascal : Autos occasion, tél : 0557495872

↓ Mme CID: traiteur, 7 Seguire, tél : 0557695550

↓ Mme LAMOUREUX Gisèle : vente de volailles, marché couvert de Libourne, tél : 0557495557

↓ Melle DESWAZIERES Karine : élevage de chiens

RESTAURANTS, HEBERGEMENTS :

↓ Centre Nautique : Restaurant « La Forêt », ouvert toute l'année, M. RENAUD Claude, tél : 0557495002

↓ Snack Le Petit Doubleau : tél : 0557495421

↓ Ferme Auberge M.PILLET Patrick, tél : 0557695236

↓ Chez M. Maurice GOURDAIN, 2 épis Gîtes de France, 21 Pinceguère, tél : 0556815423

↓ Chez M. et Mme BERJONNEAU Jean-Pierre, gîtes classés meublés de tourisme 3 étoiles, tél : 0557495460

↓ Mme DEHAUX, meublés, tél : 0557495251

↓ Mme ROUAULT, chambre d'hôtés, 0557495013

↓ Mme CHAUSSEPIED, au Pin, tél. 0557515095

05.56.02.13.89. 4 ch.

VIE AGRICOLE

AGRICULTEURS : VENTE A LA PROPRIETE

↓ EARL MICOINE ET FILS, 0557495459

↓ M. Mme LARUE Viticulteurs, tél : 0557495271

↓ M. BODIN, Guy Viticulteur tél. 0557495552

↓ M. Mme PILLET Patrick Conserves fines, Canards gras, Elevage d'Escargots à Beytour tél. 05 57 69 52 36

↓ M. MERCIER, Miel et dérivés, tél. 05 57 49 52 24

CAVE COOPÉRATIVE VINICOLE INTERCOMMUNALE ROY GALANT

Jean-Jacques RESSE, Président

Notre Chai est ouvert à la vente aux particuliers les mardi et vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 8 h à 12 h

Sur fond de crise grave, ce sera un bon millésime, issu d'une année climatique extraordinaire pour la vigne. Après une maturité très harmonieuse, tous les cépages ont pu être ramassés dans des conditions parfaites avec un état sanitaire excellent.

Economiquement, la situation est bien moins réjouissante : baisse des rendements à l'hectare, prix de vente bien loin des 1000 € préconisés, cependant, les frais de culture et autres ne baissent pas. Les trésoreries se fragilisent de plus en plus... Jusqu'où ? Jusqu'à quand ?

Nous avons vinifié cette année 7 422 hectos pour une superficie de 139 hectares. Nous étions tombés de 190 hectares en 1997 à 100 hectares en 2000. Nous remontons doucement, depuis, pour être en 2005 à 139 hectares.

Notre souhait : que cela se maintienne.

CHÂTEAU LA TREILLE POURPRE

Sébastien MICOINE, Viticulteur

Jeune viticulteur, Sébastien travaille sur la propriété en famille. Il exploite la propriété de 9 hectares de vignoble d'appellation Bordeaux AOC et Bordeaux Supérieur. Il vinifie et mets à bouteilles sa production : les Château La Treille Pourpre et Château Clos de Paillot. Il vend directement au chai, à Paillot, mais est présent également au marché de Coutras les mercredi & samedi

CHÂTEAU BOIS PERTUIS

Bernard MAGREZ, Propriétaire :

Élevé et mis en bouteilles au Château, le millésime 2004 du Château Bois Pertuis a obtenu une médaille d'Or au concours Régional des vins d'Aquitaine 2005.

Egalement élaborés sur le domaine, les vins l'Excellence de Bois Pertuis, et la récente cuvée l'Egrégore, crée depuis 2004, sont récoltés, égrenés et triés à la main, vinifiés en cuve bois et élevés en barriques de chêne français, dans les Chais et Cuviers situés lieux-dits Boispertuis et Les Terres de La Chauz

Lors des dernières vendanges, le vignoble s'est enrichi par la naissance d'un nouveau château qui a pris le nom de Château du Bois Chantant.



Les enseignantes : en haut à gauche, Melle Emilie CUBAYNES, à droite, Mlle Coralie DUBEAU, Directrice

Les enfants en partant de la gauche : (Absente le jour de la prise de vue Eden GOMBEAU)

Au 1^{er} rang : Déborah SABIT, Anaïs CORNI, Dylan ZANELLY, Cyndel VIAUD, Mathieu BRULATOUT, Maëva RONGIERAS, Clément LEGARLANTEZECK, Amélie VERSIGNY, Vincent BENOTEAU

Au 2^{ème} rang : Thomas MOREAU, Valentin CARROUE, Juliette GIRET, Charlotte GIRET, Manon BRULATOUT, Alan BERNARD, Pauline GIRET, Killian ARNAUD, Emilie MOREAU, Thomas FOURNIER, Maxime DAUDE, Valentin GIRET

Au 3^{ème} rang : Isabelle VASQUEZ, Arnaud FERREIRA, Clément CHATAIN, Cindy JANOT, Florian LEPELETIER, Marion TEJERO, Anthony FAUCHER, Mélanie CARROUE, Loïc BUNINO

Au dernier rang en haut : Thibaut DAUDE, Chris ZANELLY, Mattis CHARPENTIER, Baptiste GIRET Dylan CLEMENT Benjamin DAUDE, Amélie VENIER ; Fanny LEPELETIER, Camille TEJERO, Erwan BERNARD

Cette année, l'effectif de l'école s'élève à 41 élèves. Nous souhaitons la bienvenue à tous les enfants de petite section de maternelle (Maxime DAUDE, Thomas FOURNIER, Emilie MOREAU, Killian ARNAUD, Charlotte, Pauline et Juliette GIRET, Alan BERNARD, Manon BRULATOUT et Eden GOMBAUD) ainsi qu'aux nouveaux arrivants dans la commune (Valentin et Mélanie CARROUE, Vincent BENOTEAU, Fanny et Florian LEPELETIER).

Lors du premier trimestre, les élèves se sont rendus à une étonnante exposition de C. MERLIOT à la galerie François MITTERANT à St Seurin sur l'Isle. Puis de visiteur, ils passeront au statut de créateur puisqu'ils exposeront leurs productions dans cette même galerie au cours du mois de mai. Alors que les grands ont travaillé autour du thème de l'électricité, les plus jeunes ont réalisé leurs propres petits livres.

La fin du trimestre s'est achevée par la fête de Noël, les enfants ont préparé un goûter constitué de petits gâteaux et de truffes au chocolat, le père Noël a fait une petite visite en fin d'après-midi. Il a apporté dans sa hotte des cadeaux pour tous les enfants qui sont repartis sur un air de fanfare puisque les présents n'étaient autres que des instruments de musique.

Par la suite, les élèves prendront part à un projet sur le thème de l'eau de consommation avec la participation des écoles de St Antoine et de St Seurin sur l'Isle. Ce travail se concrétisera par l'élaboration d'un forum à la salle des fêtes de Porchères au cours du printemps.

Les enseignantes souhaitent de joyeuses fêtes aux enfants et aux familles de saint Christophe de double

VIE ASSOCIATIVE

Comité D'Organisation Des Loisirs

Alain ARNOUD, Président

Base nautique :

Bonne saison été 2005, avec un beau soleil au rendez-vous et où touristes et habitués ont pu profiter d'un cadre magnifique pour se baigner, se promener ou bien pique-niquer. La base de loisirs a enregistré une nette augmentation de la fréquentation de plus de 25 % avec 1213 entrées de juin à août 2005, 804 entrées le week-end et 409 entrées en semaine ; ce qui donne une recette de 2426 €.

Bilan de la pêche :



2005 a été une année mitigée. Nous avons connu une baisse de la vente des cartes journalières (118) et annuelles (44). Les différentes animations proposées n'ont pas fidéliser les pêcheurs.

L'enduro de pêche à la carpe du 13 au 15 mai 2005 a réuni 8 équipes de 2 pêcheurs où les belles prises ont été nombreuses : 2 de + de 13 kg, 3 de + de 7 kg. Celui-ci s'est déroulé dans une ambiance conviviale malgré des conditions climatiques difficiles.

Les journées de pêche à la truite du 5 mars et du 30 avril organisées en collaboration avec le Restaurant La Forêt ont réuni 58 pêcheurs.

Cependant ce bilan est à relativiser car la recette générée par la pêche s'élève à 2610 €. La baisse du nombre de cartes vendues est due, sans aucun doute, au fait que les pêcheurs de poisson blanc n'ont pas réalisé de belles fritures, mais aussi à cause de la concurrence des autres structures nautiques et étangs privés. C'est pour cette raison qu'il a été décidé de reempoissonner le lac uniquement de gardons ; à cet effet, le 2 décembre 2005 a eu lieu le reempoissonnement avec 400 kg de gardons (1 été, 2 été, 3 été).

RAPPEL DES ANIMATIONS 2005 :

- Le 19 mars 2005, la soirée Jimboura a rassemblé 89 personnes autour d'un repas convivial où l'ambiance n'a pas manqué.

- Le 18 juin 2005, la soirée de la fête de la St Jean a, elle aussi connu un vif succès : 92 personnes

- Les 16 et 17 juillet 2005, s'est déroulée la fête locale qui a donné lieu à de nombreuses animations, aussi bien culturelles que sportives (course cycliste UFOLEP, ball-trapp, concours de pétanque, exposition de vieilles photos et de cartes postales sur la commune qui a permis d'échanger autour de souvenirs communs).

- Un repas champêtre organisé conjointement par les boulistes de la Double et le Comité d'organisation des Loisirs réunissait près de 120 personnes par une belle soirée d'été devant la salle des fêtes.

- Le traditionnel feu d'artifice offert par la mairie a clôturé ces deux jours de festivités qui se sont déroulés dans une bonne humeur. Remerciements aux bénévoles et aux membres du bureau du comité qui ont participé à toutes ces animations.

Merci à tous et à toutes.

Pour cette nouvelle année 2006, l'ensemble des membres du comité des loisirs vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et formule des vœux de bonheur et de santé

Quand St Christophe s'expose :

Marie-Claude HURTAU

Une innovation donc cette année ! Dans le cadre de la fête locale, des créateurs de la commune ont exposé leurs travaux sur le thème :

« Notre village d'hier et d'aujourd'hui ».

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître !



La mairie, pour l'occasion, s'était transformée en école 1900, pour le plus grand plaisir de tous ceux d'ici et d'ailleurs qui, pour un temps ont revécu leur jeunesse, plume « sergent major » à la main ou bonnet d'âne sur la tête. Les photographies de la vie du village d'autrefois leur ont aussi permis de raviver leur mémoire

et d'évoquer des souvenirs. Soudain, le passé a repris vie avec les commentaires des uns et des autres et les anecdotes ont fusé pour le rendre encore plus présent. La peinture s'est déclinée à tous les temps et sur tous les modes : sur toile, sur soie et sur objets, mais toujours avec talent. Des doigts de fée ont fait partager leur savoir-faire en présentant leurs créations : broderies, dentelle et patchwork et en proposant même démonstration et initiation avec l'aimable participation de l'association « Femmes créatives de la Double ».

C'est donc tout naturellement que cette dizaine de créateurs ont su s'intégrer parmi les autres manifestations habituellement organisées ce jour là : course cycliste, vide grenier, attractions diverses, ... tous ont œuvré pour une fête du village, qui, de l'avis d'un public nombreux, a été réussie et s'est clôturée par un feu d'artifice musical.



Que l'occasion nous soit donnée ici pour solliciter tous ceux qui veulent participer à l'exposition que nous envisageons de reconduire en 2006 :

- Créations artistiques, manuelles, ...etc.
- Photos anciennes, manifestations, groupes (cérémonies, commémorations, mariages, ...etc.)

Contactez la mairie ou bien :

Mme BOUVRY 0557695432
M.TROUCHARD 0557495897

Calendrier des animations prévues en 2006 :

- 18 mars 2006 : Soirée Jimboursa à la salle polyvalente
- 24 juin 2006 : Feu de la St Jean avec soirée Paëlla
- 22 juillet 2006 : Soirée entrecôte avec les boulistes de la Double
- 22/23 juillet 2006 : Fête locale : vide grenier, course cycliste, exposition ...
- 14 octobre 2006 : soirée couscous

Pour toutes ces soirées, nous vous attendons nombreux !

La réouverture de la pêche aura lieu le samedi 25 mars 2006 à 7 heures.



Lâcher important de truites le week-end des 4 et 5 mars 2006.

Les Boulistes De La Double

Yannick COUTAUD, Président

Une année de plus s'est écoulée déjà, au gré de nos concours amicaux qui ont réuni, en moyenne une trentaine de doublettes. Les concours réservés à nos membres, où l'on se retrouve après, pour d'agréables repas, se sont déroulés le 8 mai, le 2 octobre ainsi que le jour la fête locale en association avec le comité des loisirs.

Enfin, au bout d'une saison bien remplie, le repas de fin de saison nous a tous, ou presque réunis. : Nous avons regretté l'absence de deux de nos licenciés M Laurière Paul et M. Bernagot René qui nous ont quitté cette année. Notre une pensée est allée vers eux. A l'issue du repas, a eu lieu la traditionnelle remise des récompenses attribuées aux licenciés ayant accumulé le plus de points durant toute la saison :

◆ 1 ^{er} - GODET David	121.5 points
◆ 2 ^{ème} - ARNOUD Stéphane	104 points
◆ 3 ^{ème} - HORRU Jean-Michel	85.5 points
◆ 4 ^{ème} - BRULATOUT Alain	80 points
◆ 5 ^{ème} - COUTAUD Yannick	71.5 points
◆ 6 ^{ème} - SEVERIN Jean-Michel	62.5 points
◆ 7 ^{ème} - RONGIERAS Frédéric	60.5 points
◆ 8 ^{ème} - ALVES Alain	48.5 points
◆ 8 ^{ème} - HORRU Ludovic	45.5 points
◆ 10 ^{ème} - CALVET Jacky	45.5 points
◆ 11 ^{ème} - GODET Pascal (PP)	43.5 points
◆ 12 ^{ème} - MENZATO Frédéric	42 points
◆ 13 ^{ème} - HORRU Jean-Marie	33 points
◆ 14 ^{ème} - CHAZEAU Gilles	32 points
◆ 15 ^{ème} - LALIEVRE Fabrice	30 points

Encore merci à tous

Le bureau et moi-même vous souhaitons une très bonne et heureuse année

Les Doubleautins

Hélène DONATIEN, Présidente



♦ En 2005, nous avons organisé :

❖ CARNAVAL :

Parents et enfants étaient au rendez-vous malgré le mauvais temps

❖ HALLOWEEN :

❖ Cette fois encore, cette manifestation a enthousiasmé petits et grands. Aussi, nous remercions vivement tous ceux qui y ont participé et plus particulièrement les habitants du bourg pour leur accueil et leur générosité.

❖ Comme l'année dernière, pour les fêtes, nous avons participé à la décoration du village.

❖ Avec l'aide des parents et des enfants, nous avons paré de petits cadeaux les sapins qui avaient été disposés par les employés municipaux

Nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux à tous pour 2006.

Les membres du bureau

Moto Club Coutrillon

Manifestation 2006 :

Le dimanche 25 juin 2006 : sur le terrain de motocross de St Christophe de Double, au Petit Ronzeau, se déroulera, le championnat de ligue d'Aquitaine 85 et 125 cm.

Les Tonics De La Double

Martine Lecouleux, Présidente

Le Club GV de SAINT CHRISTOPHE est l'une des 8 000 sections réparties dans toutes les régions de France, et qui regroupent 565 000 adhérents à notre Fédération.



Tout le monde le sait, la pratique régulière d'une activité physique même à intensité modérée a des effets bénéfiques sur l'amélioration de la santé.

En effet, elle agit progressivement sur les éléments suivants : le squelette musculaire, le squelette articulaire, la fonction motrice, la fonction cardio-respiratoire, la fonction métabolique. Bref, il existe 36 bonnes raisons de pratiquer le Sport-Santé.

Les séances de découverte sont offertes par le Club. Pour cela, il suffit de nous rejoindre à la salle polyvalente les lundis de 19 à 20 heures (gym douce), ou de 20 à 21 heures (gym tonique), avec la participation de Karine MENZATO, animatrice diplômée G.V., très appréciée pour son professionnalisme, et son dynamisme.

Le prix fixé à l'année est de 75 € pour une heure, ou de 85 € pour deux heures hebdomadaires.

Dès les beaux jours, nous utilisons le parcours santé au centre nautique, ou pratiquons des marches sur les chemins et voies communales.

Comme chaque fin d'année, nous mettons à disposition des cartes de vœux (ou pour autre utilisation) réalisées à partir de photos locales prises par M. TROUCHARD.

Pour tout renseignement tél : 05 57 59 48 97

Il me reste à vous souhaiter une agréable participation à nos séances, et pour l'année nouvelle 2006, la réalisation de tous vos objectifs, et une parfaite santé.

Jeunesse Sportive Saint Christophe

Sébastien LECOULEUX, Trésorier



Une nouvelle année passée ensemble s'achève. Au revoir 2005, A nous 2006. Il est d'usage à cette période d'établir un bilan de l'année écoulée et de

définir les lignes directrices pour celle à venir. Nous tenons à vous remercier de nouveau d'être toujours plus nombreux à venir nous supporter le dimanche lorsque l'on joue à domicile. Grâce à cette présence (sans aucun doute), nous avons pu terminer notre première saison en deuxième division en milieu de classement ; ce qui est tout à fait honorable.



Cette Saison, après un début en demi teinte, nous sommes en 6^{ème} position du classement de deuxième division, à 7 points du leader Cantonal Lussacais et à 3 du 5^{ème} La Laurence. Nous avons à ce jour 3 victoires, 3 défaites et 1 match nul pour un goal-average positif de +3 buts.

En 2006, vous pourrez retrouver votre équipe favorite au stade de Saint Christophe les 15 janvier contre La Laurence (5^{ème}), 19 février contre Lagorce (12^{ème}), 12 mars contre Cantonal Lussacais (1^{er}), 02 avril contre Eynesse (11^{ème}), 23 avril contre Saint Cyrien (10^{ème}) et 07 mai contre Loubésien (4^{ème}).

Voilà ce que l'on peut dire sur le plan sportif. En ce qui concerne la vie « extra sportive » du club, nous avons organisé cet été, en accord avec les boulistes, 2 concours de pétanque en nocturne qui ont rassemblé 26 et 21 doublettes dans une ambiance très amicale. Cette expérience réussie sera certainement reconduite en 2006.

Nous maintenons également nos deux manifestations annuelles que sont les grillades (début août) et le tournoi qui cette année devrait avoir lieu au mois de juin.

Nous désirons aussi profiter de cette occasion pour remercier à nouveau nos sponsors M. David GODET et M. Claude RENAUD.

Pour conclure, l'ensemble des joueurs, dirigeants et membres de la J.S.S.C. se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année 2006 qui se présente.

AMICALEMENT ET SPORTIVEMENT
Le bureau de la J.S.S.C.

Club des Amis du 3^o Age

Yves GUILLON, Président

Malgré les années, le club continue son chemin, mais hélas quelques uns nous ont quittés pour toujours.

Cette année, nous avons fait deux petites sorties dans les environs :

La première chez nos voisins de Montpon-Ménéstérol où nous avons vu et écouté les orgues anciennes avec un guide qui nous a fait un résumé de l'histoire. Elles sont exposées dans un auditorium. Notre visite s'est terminée par un repas au restaurant d'Eygurande « La petite Duché ».

La seconde a été la visite de la ferme aux oiseaux de Lagorce, le temps était beau, nous en avons bien profité pour admirer toutes les couleurs de ces volatiles rassemblés dans un petit coin de forêt tranquille. La journée a fini au restaurant du petit train de Guîtres, toujours dans une bonne ambiance.

Pour le 15 Août, nous avons fêté les noces de diamant de notre secrétaire avec le président. Que le temps passe vite.

Nos réunions bimensuelles nous réunissent toujours, avec loto, goûter et belote. Nous remercions toujours la municipalité pour la disposition de la salle.

Nous présentons nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle et souhaitons de joyeuses fêtes de Noël et du jour de l'an à tous les habitants de notre commune.

Le Président



Le 4 août 1945 ont comparu publiquement en la maison commune : Marcel GUILLON et Fernande Huguette FRAPPIER,...

Cette année, M. et Mme GUILLON ont fêté leurs noces de diamant. La municipalité et le Personnel leur adressent leurs vives félicitations et leur souhaitent une bonne santé pour profiter de jours heureux et continuer à assumer leurs responsabilités au sein du Club du 3^o âge.

F. N. A. C. A.

Jean PISARSKI, Président

Anciens combattants Algérie, Maroc, et Tunisie

Au cours de la tenue de leur assemblée générale annuelle qui s'est tenue le vendredi 28 octobre 2005 à St Seurin sur L'Isle, de nombreux anciens combattants de St Christophe de Double ont été reconduits au bureau pour l'année 2005-2006 : MM. Jean DELUT, Vice président, Jacques DUNAT, Secrétaire Adjoint, Serge PATRI, Trésorier adjoint, Albert BERTET et Michel BRULATOUT, Vérificateurs aux comptes et Porte drapeau.

Le samedi 2 juillet 2005, notre pique-nique organisé au centre nautique et de loisirs, par une belle journée, a connu un grand succès. Merci à Virginie !

Festivités prévues :

- ♦ le dimanche 12 mars 2006 : Poule au pot à St Antoine sur l'Isle .
- ♦ le samedi 10 juin 2006 : Organisation du 11^{ème} Conseil Départemental de la F. N. A. C. A. qui aura lieu à St Seurin sur L'Isle.

Le comité vous présente ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle 2006.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Une animation sur ordinateur ainsi qu'une initiation à la photographie numérique ont lieu tous les mercredi après-midi à l'initiative de M. TROUCHARD :

- 1^{er} groupe de 14 h à 15 h 30
 - 2^{ème} groupe de 15 h 30 à 17 h
- C'est ouvert à tous gratuitement

La bibliothèque est à votre disposition et plus particulièrement chaque 1^{er} mercredi après-midi du mois

Pour plus de renseignements, contactez Mme BOUVRY 0557695432



DISTINCTIONS

MEDAILLE DU TRAVAIL :

Des médailles d'honneur du travail ont été décernées :

Échelon OR à M. Jean-Claude MICOINE.

Échelon VERMEIL à M. Michel BANIZETTE
Et à M. Claude CARTEAUX.

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

M. Jean Louis BOSCOQ, Maire de Coutras, Président de la Communauté de Communes, a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur par M. Maurice DRUON.

Félicitations pour ces nombreuses années de dévouement.

VIE PAROISSIALE

Notre clocher nouvellement restauré a retrouvé le son de sa cloche et nous pouvons entendre matin, midi et soir son tintement qui annonce l'Angélus.

C'est un repère dans le temps mais c'est surtout une invitation à une prière d'action de grâce.

Cette cloche résonne parfois avec tristesse lorsque l'un des nôtres nous quitte mais elle vibre joyeusement pour nous faire part d'un événement heureux.

Le 16 juillet 2005, Sandrine LECOULEUX et Jean-Michel HORRU se sont donné le sacrement de mariage.

Rappel des services proposés sur le secteur pastoral :

- à l'éveil à la foi à Coutras (enfants de 3 à 7 ans)
- au catéchisme (8-10 ans)
- Catéchèse à Le Fieu chez Mme Béatrice DESSAGNE le samedi matin pour les enfants CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème}
- Catéchèse pour adultes une fois par mois le jeudi à Les Eglisottes
- Permanence du prêtre au presbytère de Coutras le mardi de 10h à 12h et le jeudi de 17h à 19h. Vous pouvez téléphoner au 05.57.49.04.79.
- Le 31 décembre 2005, la messe sera célébrée à St Christophe de Double à 17 heures 30.

Joyeuse Fête de Noël à tous
Paix à tous les hommes de Bonne Volonté.

1. Carnet Rose :

- Le 01.03 - FAUDRY Wayatt « Le Bourg »
 Le 07.07. - CHARPENTIER Youna, Anne, Marie
 « Le Bourg »
 Le 30.08. - DUPLACIEUX Marine, Irène
 « Les Vallons »
 Le 17.06 - SABOURDY Mathieu « Le Bouccara »
 Le 18.09 - DELARBRE Océane Nicole Béatrice
 « Le Limousi »

2. Mariages :

- Le 09.04. - BERNARD Stéphane Claude Charles et
 BRANDY Lisbeth Nathalie « Serpe »
 Le 16.04 - TROUCHARD Pierre Yves et
 BEAUDOU Nicole « La Forêt »
 Le 16.07. - HORRU Jean-Michel et
 LECOULEUX Sandrine « Fenouil »
 Le 16.07 - VIGIER Jean Claude et
 LAFAYE Marie-Noëlle « Lagarde »
 Le 06.08 - ROULET Jean-Luc et
 LITOT Sandra « Le Frappier »

Félicitations aux heureux parents et aux nouveaux époux.

Nos meilleurs vœux ainsi qu'à leur famille.

3. Décès :

- Le 03.04.05 - BERNAGOT René Jean
 « Le Bouccara »
 Le 25.04.05 - BERTON Jean « Le Bourg »
 Le 09.05.05 - MAZEAU Arthur « Le Bourg »
 Le 20.06.05 - MARSAN épouse MALAISE Josette
 Anne Marie « Pallot »
 Le 27.06.05 - CLERJAUD Etienne Jean Alphonse
 « Les Métairies du Frappier »
 Le 21.07.05 - DUMAS veuve PRADEAU Marie Thérèse
 « Serpe »
 Le 04.09.05 - SCORDIA veuve PREVOST Marie
 Jeanne « Les Métairies du Frappier »
 Le 30.11.05 - PAPILLAUD Jean Marie Paul
 « Plaisance »

La Municipalité adresse ses très sincères condoléances à leurs familles et amis.

INFORMATIONS DIVERSES**E. I.N.L. (Service aux particuliers)**

L'EINL met à disposition 7 jours sur 7 du personnel qualifié (auxiliaires de vie, assistantes de vie, aides ménagères, jardinier) pour entretenir votre logement, votre jardin, faire votre repassage, vous aider à la préparation de vos repas, à la toilette, aide également dans vos démarches administratives simples.

L'E.I.N.L s'adresse à :

- Toutes les personnes âgées pouvant obtenir une aide financière auprès du Conseil Général (APA) et des Caisses de retraite
- Toutes les personnes handicapées
- Toutes les personnes ne pouvant obtenir des aides mais désirant une intervention à son domicile sans devenir employeur elles-mêmes
- Toute personne sortant d'une hospitalisation, pour faciliter le retour à domicile (prise en charge Mutuelle ou autre)

Les sommes versées pour l'emploi d'une aide à domicile donnent droit à une réduction d'impôt sur le revenu : 50 % de réduction (seuil annuel)

Zone d'intervention : les communes des cantons de Coutras - Guîtres - Lussac

CONTACT : Il suffit de s'adresser directement à l'Association qui vous informera de vos droits et se chargera de la constitution de votre dossier :

E.I.N.L. 177 rue Gambetta 33230 COUTRAS

- Tél. 0557490116 -

Mme Chantal DUPUY - Responsable de secteur

PORTAGE DES REPAS

Les personnes intéressées par le portage des repas à domicile peuvent contacter Dordogne Repas Services : M. Florent CLAYSSE au 08 71 23 30 04.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes garçons et filles sont invités à se présenter en mairie dès leur 17^{ème} anniversaire pour le recensement militaire obligatoire.

Ils devront se munir du livret de famille de leurs parents.

Un récépissé de recensement leur sera délivré qui devra être précieusement conservé. Celui-ci sera systématiquement demandé lors de chaque inscription concernant des examens et concours (BEP, Baccalauréat, permis de conduire...)

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

Morgane LE COZE, chargée de Mission à la C.C.P.C.

Actuellement, le site de St Christophe de Double (propriété communale de 17 ha), comprend une

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

Morgane LE COZE, chargée de Mission à la C.C.P.C.

Actuellement, le site de St Christophe de Double (propriété communale de 17 ha), comprend une base de loisirs avec un plan d'eau (7 ha) et un camping. Les activités suivantes y sont proposées : baignade surveillée (juillet et août), location de pédalos, jeux pour enfants, cours de tennis, pêche, circuits de randonnée.

La Communauté de Communes, dans le cadre de sa compétence tourisme, va réaliser une étude sur l'aménagement de la base de loisirs de St Christophe de Double (aire nautique et camping).

Ce projet s'inscrit dans une politique de développement touristique du Pays de Coutras et répond aux objectifs fixés par le Pays du Libournais ; des lacunes ayant été observées en matière d'activités de loisirs. Le territoire a tout intérêt à jouer la carte de la nature pour un développement harmonieux autour des rivières et de la forêt de la Double.

L'objectif est d'aménager la base de loisirs en un lieu d'activités autour de la nature et de l'eau, d'en faire un lieu plus attractif fréquenté sur une plus longue période et de moderniser et d'adapter le camping à la demande. Les publics ciblés sont : la population locale, la clientèle touristique, les familles avec enfants, les scolaires, les centres de loisirs.

Le but de l'étude est de proposer des scénarii de valorisation du site (équipement, animations, hébergement, restauration) et les modalités de gestion de l'équipement ainsi que de concourir au développement de l'offre touristique du Pays de Coutras.

DOMMAGES AUX HABITATIONS

Certaines habitations peuvent présenter des fissures causées par des mouvements de terrain pouvant avoir pour origine le tassement, sous l'effet de la sécheresse du sous-sol argileux. Les dommages aux bâtiments consécutifs relèvent en principe pour leur indemnisation, de la procédure afférente aux catastrophes naturelles dans la mesure où les occupants disposent d'une assurance multirisques-habitation.

A ce jour, nous sommes encore dans l'attente de la suite réservée au niveau interministériel, au dossier présenté en vue de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols de l'année 2003.

Pour 2005, si vous êtes concerné par ce type de problème sur votre habitation, vous devez adresser en Mairie un courrier décrivant les dommages et mentionnant la date de leur apparition.

Nous vous tiendrons informé de la suite réservée.

Bulletin de SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE
Directeur de la publication : Renée HURTAU Maire
Imprimé par nos soins - déclaration déposée le 15/12/95
Adresse e-mail de la mairie : www.SsChristophe-de-Double@wanadoo.fr

AU FIL DE NOTRE HISTOIRE

INTERNET ET L'ERE MODERNE

Jean-Marie MESNIER

Vos grands-parents ont sans doute bien vécu en ne téléchargeant aucun fichier et peut-être pensez-vous être à l'abri de ce besoin. Si tel est le cas, vous êtes un sage. Cependant, vos aïeux ont vécu sans connaître le CD, sans pouvoir se déplacer en TGV. Vous avez profité davantage de Mozart que Louis XV en personne et vous pouvez aller facilement passer une pouce au bord de la mer alors que Louis XIV hésitait à se marier sous prétexte qu'il lui fallait 2 semaines pour se rendre dans le sud de la France.

Chaque époque de la civilisation a vu ses révolutions techniques et le déferlement de leurs conséquences dans la vie quotidienne.

Depuis l'invention de l'imprimerie par Gutenberg vers 1440, nous utilisons fréquemment le papier comme support d'information : mémos, courriers, revues et livres.

Au milieu du XX^{ème} siècle sont apparus de nouveaux médias : radio, télévision, téléphone.

Le début des années 80 a vu les prémices d'une nouvelle révolution : le numérique, lié à la diffusion de l'informatique. A l'origine de l'Internet est l'Arpanet un réseau créé en 1969 par le ministère de la défense des Etats-Unis.

Dans les années 70 les universités américaines comprennent l'intérêt de ce réseau pour échanger de l'information. Les chercheurs ont en effet besoin de communiquer.

Puis progressivement, de nombreux réseaux, créés dans plusieurs pays, s'interconnectent. La France par exemple fut raccordée à l'Internet en juillet 1988 grâce aux chercheurs.

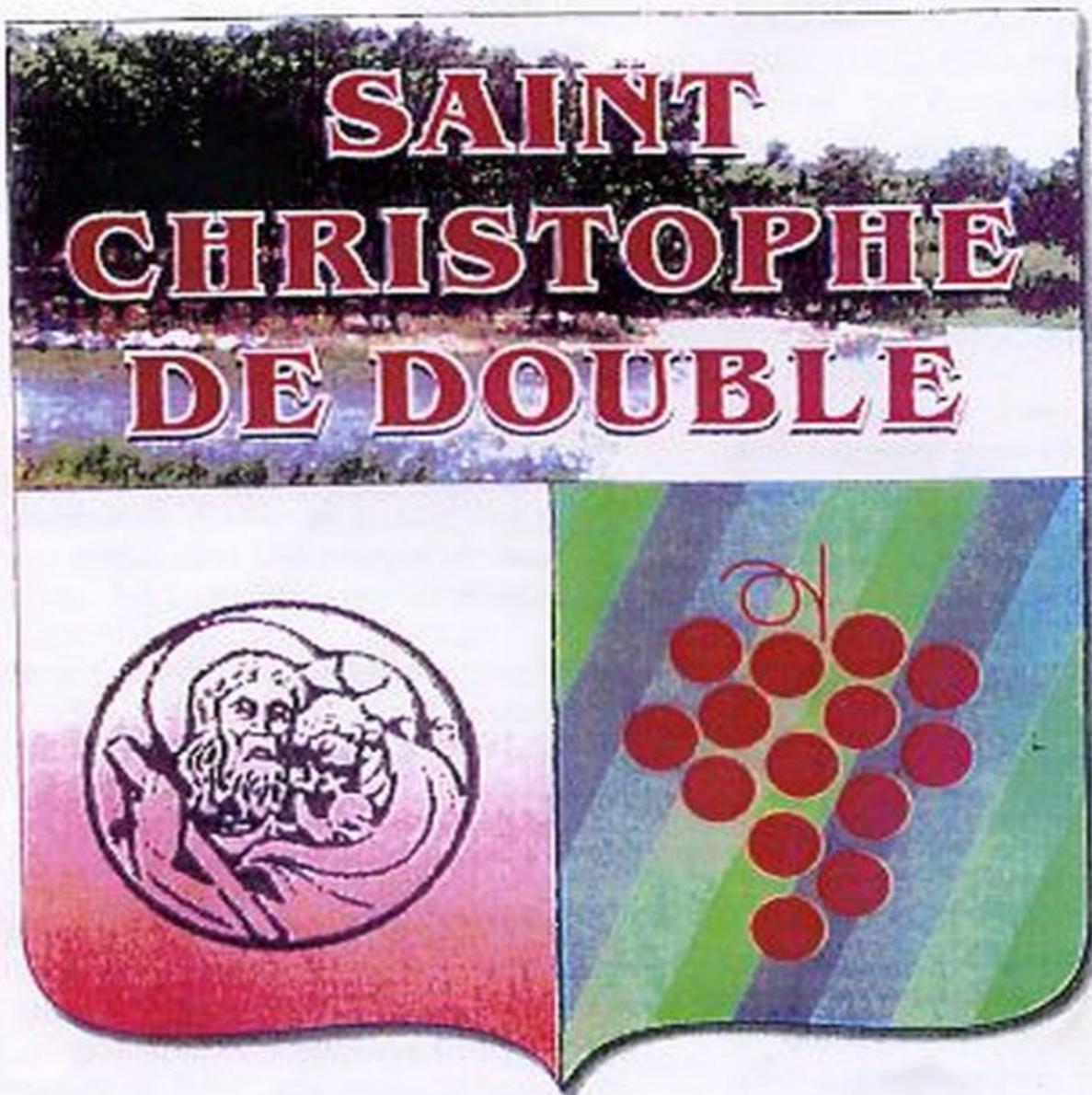
Les débats en cours

Internet n'est pas seulement un moyen de diffusion comparable à la presse, la radio ou la télévision. Il est ouvert à tous : chaque récepteur est un émetteur en puissance. Un particulier peut consulter des pages, mais il a également la possibilité d'envoyer des messages électroniques, d'écrire des articles.

Cette spécificité crée de nouveaux problèmes auxquels il est difficile d'apporter des solutions classiques comme :

- Le problème de la censure
- Le respect de l'identité culturelle
- Le débat sur la confidentialité
- La protection des droits d'auteurs

Vivons avec notre temps, c'est un fait, tout le monde n'adhère pas à ces nouveaux modes de communication. Aussi, sachons rester solidaires. Par exemple, souhaitons longue vie à ce journal communal qui permet à chaque habitant de notre communauté d'avoir la même information pour mieux vivre ensemble



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Pays de Coutras
Terre de confluence